



Négociation 2014

# S'unir pour bien grandir!

Les responsables  
de service de garde  
en milieu familial



BULLETIN D'INFORMATION DES RESPONSABLES DE SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

VOL. 2, N° 22, 24 NOVEMBRE 2014

## NÉGOCIATION DES RSG FSSS-CSN LES POURPARLERS AVEC LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE SONT ROMPUS

**C'est à contrecœur que les représentantes des 2000 responsables de service de garde ont décidé de quitter la table de négociation, le 19 novembre. Cet arrêt des pourparlers est survenu alors que venait de débuter la 34<sup>e</sup> rencontre de négociation en un peu plus d'une année. Cela tient au fait que nos vis-à-vis du ministère de la Famille tiennent un véritable dialogue de sourds, en nous présentant les mêmes « offres » totalisant 1 % pour les deux premières années d'une entente.**

« Nous avons été extrêmement patientes, depuis le dépôt de nos demandes financières le 13 juin dernier. Nous voulions donner toutes les chances à la négociation dans l'espoir de régler avec satisfaction notre deuxième entente collective, a dit Lucie Longchamps, membre du comité de négociation des RSG à la FSSS-CSN. Or, on fait maintenant face à un véritable mur d'incompréhension. Depuis le 18 septembre, date à laquelle le ministère nous a présenté ses premières offres ridicules, on n'a pas cessé de tourner en rond. La volonté du ministère nous apparaît claire: nous appauvrir, tout simplement. Et ça, il n'en est pas question! »

### Des demandes raisonnables

Rappelons que les matières dites non pécuniaires sont réglées à 99 %. L'impasse porte sur les aspects financiers qui se résument à des offres ridicules de 0,28 \$ par enfant pour les deux premières années d'une éventuelle entente collective. C'est bien en deçà de l'inflation qui a été cette année de 2,4 %, comme l'a révélé *La Presse*.

Quant à nos demandes, elles sont tout bonnement ignorées. Ainsi en est-il de la parité salariale avec notre comparateur, soit l'éducatrice en centre de la petite enfance, échelon 1, une demande qui représente un rattrapage équivalant à 5 % sur une base annuelle. Celle-ci a en effet droit à 38 jours de congés payés par année, incluant les vacances et les jours fériés, comparativement à 25 jours pour la RSG. Nous réclamons également une hausse des allocations supplémentaires pour les poupons et les enfants aux prises avec un handicap. En outre, nous demandons que nous soit

versés les mêmes pourcentages que ceux octroyés aux employé-es des secteurs public et parapublic, dont 2 % au 1<sup>er</sup> avril 2014 et 1 % prévu au 31 mars 2015.

### Mettre de la pression

La prochaine étape consistera donc à déployer notre plan d'action national, incluant le recours à la grève au moment jugé opportun. Rappelons qu'au terme d'une tournée des assemblées générales, un plan d'action a été adopté à 88 %.

Dans les prochains jours, vous serez informées des suites par l'entremise de vos responsables locales à la mobilisation. Nous vous invitons à emboîter le pas aux différents mots d'ordre. Il importe au plus haut point que chaque RSG puisse participer à ces actions. Ce n'est que de cette façon que nous obtiendrons gain de cause et que nous pourrions contrer les reculs que veut nous imposer le gouvernement. En mettant toute la pression nécessaire.

## Manifestations le 29 novembre à Montréal et à Québec

Deux manifestations contre les politiques d'austérité du gouvernement de Philippe Couillard sont organisées le 29 novembre. Le gouvernement a annoncé la semaine dernière son intention de mettre fin au régime universel des services de garde éducatifs, dont la fin de la tarification unique, l'introduction d'une tarification modulée selon le revenu et le recours accru aux garderies privées. Participons massivement à ces manifestations.